

Intervention de Michaël QUERNEZ
Vice-président du Conseil général
Président de la Commission Insertion et Économie

Présentation de l'Objectif stratégique III
« Agir pour un développement au service des hommes et des territoires »

Séance plénière du Conseil général du Finistère des 24-25 janvier 2013
(seul le prononcé fait foi)

M. le Président, mes très chers collègues, Mesdames et Messieurs,

L'élaboration du budget primitif 2013 s'inscrit dans un contexte économique et financier aussi difficile et incertain qu'en 2012 : la courbe du chômage continue de croître et les difficultés économiques et sociales que connaissent bon nombre de foyers finistériens ne cessent d'augmenter.

Je ne reviens pas sur les chiffres du chômage dans le Finistère. Ils sont malheureusement éloquents et connus de tous.

Devant la dégradation de la conjoncture nationale, dix-neuf mois de croissance continue du chômage, et afin de relancer la compétitivité de la France qui s'est dégradée depuis 10 ans, le gouvernement a adopté un pacte pour la croissance, la compétitivité et l'emploi. Celui-ci doit redonner espoir et permettre de bâtir un nouveau modèle économique français, basé sur la compétitivité et la solidarité.

Ces mesures gouvernementales vont soutenir à n'en pas douter l'action du Département en faveur de l'activité économique, encourager l'innovation, faciliter les investissements, redresser la situation de l'emploi et nous aider à lutter contre la précarité dans le Finistère.

L'accord obtenu le 11 janvier dernier par le gouvernement sur la sécurisation de l'emploi constitue également une avancée significative pour maintenir l'activité et l'emploi et ainsi conforter l'attractivité de nos sites de production.

Vous l'aurez compris, le projet poursuivi par le Conseil général est bien de bâtir un **pacte social protecteur** et de contribuer pour ce faire à **une économie forte** innovante et diversifiée.

En 2013, notre priorité sera donc de renforcer notre accompagnement des publics éloignés du travail et de construire des parcours d'insertion pour les bénéficiaires du RSA. Nos actions dans ce domaine s'inscrivent dans le cadre du nouveau pacte territorial d'insertion 2013-2015 dont je vous ai déjà parlé et sur lequel je ne reviendrai pas.

Pour rappel, en 2013, le budget consacré à notre politique d'insertion s'élève à **89 millions d'euros (73,146 millions d'euros** pour le versement de l'allocation et **15, 9 millions d'euros** pour financer les actions d'insertion sociale et professionnelle, les contrats aidés, les équipes emplois, les clauses d'insertion, le Fonds social européen et les aides individuelles de soutien).

Je laisserai le soin à notre collègue Marie Gueye de nous dire ce qui sera fait en 2013 en la matière au travers de la présentation de l'objectif III 3.

Objectif stratégique III 1 : « Faire de la qualité du cadre de vie un atout et contribuer à l'attractivité économique, environnementale et sociale de notre département »

Le Conseil général pour ce faire réalise ou accompagne la réalisation d'équipements structurants, nécessaires à l'aménagement et à l'attractivité de notre territoire. Cette priorité est aujourd'hui plus que jamais d'actualité pour continuer à être compétitif et innovant, à l'heure où la concurrence entre les territoires est très forte. Cet objectif opérationnel représente en 2013 près de 23 millions d'euros de crédits (21 millions d'euros en investissement, et 1,7 millions en fonctionnement).

Comme l'a rappelé notre Président, le projet BGV avec Brest et Quimper à 3 heures de Paris est une priorité pour l'aménagement du Finistère et de la Bretagne, priorité qui doit être inscrite dans le schéma national des infrastructures de transport (SNIT). Notre contribution finistéenne à la « commission Duron » annoncée par le Président dans son propos introductif est en ce sens essentielle. Le TGV nous est indispensable : c'est un facteur premier d'attractivité pour le développement de nos territoires. La modernisation des axes ferroviaires entre Rennes et Brest, d'une part, et entre Rennes et Quimper, d'autre part, s'inscrit dans cet objectif. Une AP supplémentaire de près de 3 millions d'euros vous est proposée aujourd'hui à cet effet dans le cadre du contrat de projets Etat-Région.

Il en est de même du projet Bretagne Très Haut Débit pour Tous, évoqué d'ores et déjà à de multiples lors de cette session. Ce projet est primordial pour la compétitivité de nos entreprises. Elle est conditionnée à l'accès au très haut débit sur l'ensemble du territoire, tant dans les territoires ruraux qu'urbains.

La mer contribue à notre économie et à notre attractivité. C'est pourquoi, le Conseil général mènera cette année une étude stratégique de développement des ports départementaux pour définir les besoins en matière de pêche et de plaisance dans le Finistère à l'horizon 2020. Cette étude sera l'occasion de dresser un état des lieux des différentes filières (pêche, plaisance, services, commerce et énergies marines renouvelables), d'interroger l'organisation portuaire départementale actuelle et de revoir en profondeur le renouvellement de nos concessions portuaires. L'ambition est d'adapter nos ports aux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux de demain. Cette étude intervient dans un contexte économique évolutif et de réflexion sur le nouveau fonds européen dédié à la pêche (le FEAMP) auquel nous sommes particulièrement attachés. Je me félicite à cet égard, du travail porté par notre Président au Comité des Régions qui a permis de faire très sensiblement évoluer les positions de la Commission.

Dans le domaine portuaire également, le Conseil général engagera très prochainement le début des travaux de dragage des ports de Loctudy-Lesconil pour un coût de 3 millions d'euros à la charge de la collectivité.

Une attention particulière sera également portée aux ports de dessertes des îles et aux ports du Nord (île de Batz, Molène, le Conquet, Ouessant, île de Sein) afin d'améliorer leur accessibilité et leur sécurité. Je rappelle que ces ports contribuent aussi au potentiel de développement touristique et à l'attractivité de notre département. Une autorisation de programme de 2,1 millions d'euros est prévue pour 2013-2015.

Pour accompagner les entreprises dans leur développement et malgré les difficultés économiques, le Conseil général maintiendra ses aides en 2013 afin de conforter et de développer le tissu économique, d'accompagner la création d'emplois et d'inciter à l'initiative entrepreneuriale. Deux ajustements sont proposés en 2013 : un assouplissement de la règle de plafonnement pour les financements des entreprises (aides à l'immobilier industriel) et une attention particulière portée à la distribution des dividendes ne doit pas systématiquement exclure le concours des aides publiques.

Ces ajustements techniques de programmes nous permettent, depuis 2009, d'accompagner encore plus fortement les entreprises de notre département. Je me félicite de notre capacité à nous adapter aux réalités économiques des entreprises, au plus près de leurs besoins. Malgré la crise, les entreprises continuent d'investir en Finistère. Nous avons quelques beaux exemples de réussite, comme les chantiers Piriou à Concarneau ou Gianoni à Morlaix pour ne citer qu'elles...sans oublier en effet le projet Carhaisien porté par un groupe chinois.

Enfin, le Conseil général continuera d'être présent aux côtés des entreprises à forte valeur sociale ajoutée qui s'inscrivent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaires : SCOP, SCIC, coopératives, groupements d'employeurs, qui ont un ancrage humain et territorial très fort. Il nous semble important d'accompagner ces démarches de développement local et d'inviter ces entreprises impliquées dans leur territoire et ayant leurs centres de décisions en Finistère à s'associer, à coopérer et à mutualiser leurs activités. Ces soutiens sont en parfaite cohérence avec notre démarche globale à laquelle contribue notre politique d'insertion. Dans ce contexte, nous serons attentifs au projet de loi annoncé par le gouvernement sur l'économie sociale et solidaire afin d'adapter nos dispositifs aux futures évolutions législatives dans ce domaine.

Objectif stratégique III 2 : « Développer une dynamique économique autour des atouts majeurs du département »

Le Conseil général est attaché à la promotion des filières traditionnelles de l'économie finistérienne comme l'agriculture, la pêche, le tourisme et le nautisme, qui font notre richesse et notre force, notamment en termes d'emplois.

Or, les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire n'échappent pas à la crise et la pression sur l'emploi touche l'ensemble de nos filières agricoles.

Nous le savons l'année 2012 a été marquée par la crise de la filière volailles liée au démantèlement de l'entreprise DOUX. Les inquiétudes subsistent voire s'accroissent.

La baisse brutale de 50% des restitutions européennes annoncée la semaine dernière par la Commission européenne y contribue grandement, même si ces suppressions de restitutions sont actées depuis 2005.

Mais compte tenu de la situation en présence et de l'enjeu en terme d'emploi plaidons ensemble auprès de la commission pour une sortie en sifflet le temps de la restructuration de la filière qu'il nous faut encourager et accompagner.

Je dis ensemble. Et cessons ces vaines polémiques politiques de savoir qui en emporte la responsabilité. Ce n'est pas à la hauteur de la situation. La mobilisation collective doit être de mise !

La conférence régionale sur l'avenir de la filière avicole à laquelle le Conseil général participe devra ainsi proposer des solutions concrètes pour relancer la filière export volaille, notamment dans le cadre de la négociation de la future Politique Agricole Commune et des discussions en cours sur la prochaine programmation des fonds européens pour 2014-2020. Je demeure convaincu que la filière volaille dispose du potentiel pour créer de l'emploi et de la richesse dans notre département.

Quant à la filière porcine, elle représente en Finistère 30% de la valeur agricole de la production amont, et a enregistré une baisse de la production de 3% en 2012 et cette tendance risque de s'accroître en 2013 avec les mises aux normes demandées.

Le gouvernement doit présenter d'ici à la fin janvier un plan stratégique destiné à relancer la filière. Nous y serons attentifs. Car malheureusement les restructurations annoncées depuis des mois risquent bien dans les jours à venir de se concrétiser.

La filière légumes est également frappée avec l'annonce de la fermeture du site de la CECAB à Rosporden et une année 2012 en demi-teinte sur le plan économique. Avec notre collègue Michel Loussouarn nous sommes attentifs aux mesures annoncées par la CECAB dans le cadre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi maintenant engagé.

Chacun l'aura bien compris, le Conseil général restera vigilant et poursuivra en 2013 ses aides en faveur de l'agriculture avec un budget global de **5,3 millions d'euros**. Depuis 2008, ce sont près de 15 millions d'aides du Conseil général qui ont été attribués en soutien à l'agriculture et aux agriculteurs du Finistère. On note une évolution optimiste du nombre d'installations de jeunes agriculteurs : **100 en 2011 ; 130 en 2012**.

La pêche est aussi un secteur stratégique pour l'économie finistérienne. Malgré une conjoncture ralentie en 2012 et une érosion de l'activité de -3,9% en volume, le Conseil général poursuivra en 2013 ses aides aux investissements dans les entreprises de pêche, aquacoles, de mareyage, de transformation des produits de la mer, ainsi que pour l'installation des jeunes pêcheurs. En 2013, nous serons particulièrement attentifs au programme d'actions concernant le développement de la filière algues biologiques, aux études poursuivies dans le cadre du programme Breizh'alg ainsi qu'au montage d'un groupement d'employeurs pour la pêche hauturière avec la coopérative Ar mor Glaz.

Le tourisme représente 5,2% de l'emploi salarié en Finistère et génère chaque année un chiffre d'affaires supérieur au milliard d'euros. La saison touristique de l'année passée a été très mauvaise. La encore la mobilisation doit être de mise.

Le nautisme sera au centre de nos priorités pour 2013 sur la base du Livre bleu avec un soutien renouvelé et réaffirmé en direction de l'aménagement des ports de plaisance et la poursuite de notre engagement européen dans le cadre du projet NEA2.

Au-delà de ces secteurs économiques traditionnels, le Conseil général soutient fortement l'innovation et les filières en mutation dans le département, au travers de notre engagement financier et technique en faveur des pôles de compétitivité, des technopoles, des centres techniques, des universités (dont le projet UEB Campus Numérique soutenu à hauteur de 1,5 millions d'euros sur 3 ans) qui contribuent à l'émergence de nouvelles filières de croissance. Preuve du dynamisme et de la créativité du Finistère et de la Bretagne, le Conseil général a déjà apporté 6,7 M€ à ces projets innovants depuis 2006. Une nouvelle autorisation de programme de 3,6 millions d'euros vous est proposée pour les 3 prochaines années.

Ma collègue Rebecca FAGOT OUKKACHE s'exprimera dans quelques instants à ce sujet.

Enfin, le Conseil général poursuivra en 2013 sa démarche d'ouverture sur l'Europe et sur le monde afin de favoriser la solidarité entre les peuples et le rayonnement du Finistère à l'extérieur.

Le soutien des entreprises à l'international et la promotion économique du Finistère seront réaffirmés dans le cadre de la charte d'internationalisation du Finistère, et une réflexion sera conduite sur notre intervention en faveur de l'internationalisation des entreprises et du territoire finistérien dans le contexte de la création de Bretagne Commerce International.

Ma collègue, Maryvonne BLONDIN vous présentera plus en détail le rapport III-4 « *Inscrire l'action départementale dans son environnement européen et international* ».

Voilà Monsieur le Président, mes chers collègues, les projets qui guideront notre action au service des Finistériens et des territoires finistériens en 2013. Nos actions concilient développement économique, redistribution des richesses et solidarité. Je vous remercie de votre attention.

Nous sommes là très loin de l'attentisme et de l'indifférence dénoncés par notre collègue Michel Canevet hier.

Si je peux comprendre que politiquement ce dernier évoque ce qu'il nomme attentisme autant évoquer de l'indifférence est inutile et profondément injuste.

En vous remerciant de votre attention.